

La FedEpl publie un guide du funéraire pour présenter les forces de l'économie mixte locale, en collaboration avec l'UPFP

Le marché funéraire connaît de nombreuses mutations ces dernières années. Très concurrentiel, il s'est fortement développé avec un chiffre d'affaires en France qui est passé de 1,28 milliards d'euros en 2000 à 2,5 milliards d'euros en 2020. La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), en partenariat avec l'Union du pôle funéraire public (UPFP), veut faire valoir à travers ce guide les atouts de la gestion du funéraire par les Entreprises publiques locales (Epl).

Un guide co-rédigé par la FedEpl et l'UPFP

La FedEpl et l'UPFP, partagent de longue date les mêmes valeurs d'un funéraire solidaire et humaniste. C'est naturellement qu'elles ont co-rédigé le guide « Les Epl, une bonne solution pour la gestion des services funéraires ».

L'objectif de cet ouvrage commun est de promouvoir la solution Epl dans la gestion du funéraire et d'en faire connaître sa plus-value.

Ce guide à destination des collectivités territoriales se veut pédagogique. Il a comme ambition de promouvoir les solutions liées à l'économie mixte. Le funéraire est un sujet sensible humainement, les collectivités et donc les Epl sont amenées à s'en emparer dans une approche respectueuse des personnes.

Il donne des éclairages sur l'histoire et les acteurs du funéraire en France. À travers les interviews de présidents et de directeurs d'Epl du secteur, il recense les pratiques opérées par les acteurs de l'économie mixte locale.

Marché du funéraire et économie mixte locale

Ces dernières années le secteur du funéraire a fortement évolué avec une augmentation du nombre de décès, des changements de pratiques funéraires et un renforcement des attentes des familles qui souhaitent de plus en plus un accompagnement personnalisé et de proximité.

Face à ces évolutions, la FedEpl a créé en février 2022 le Club des Présidents des Epl du funéraire, espace de partage et de retours d'expérience.

En effet ces dernières se démarquent des acteurs purement privés : elles proposent un accompagnement éthique et humain des familles, tout en affirmant la volonté de personnaliser les obsèques à des tarifs accessibles à tous.

Il existe actuellement 22 Epl dans le secteur du funéraire (17 Sem et 5 Spl).

>> [Publié le mercredi 22 mars, le guide est disponible sur le kiosque de la FedEpl](#)

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 376 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contacts presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contacts FedEpl
Cécile Consigny, chargée de communication
01 53 32 22 07
c.consigny@lesepl.fr